

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 2 avril 2012, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Réjean Rodier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. André Parenteau	Siège # 4	M. Daniel Courchesne
Siège # 2	M. Bertrand Parenteau	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Paul	Siège # 6	M. Robert Boucher

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2012-04-355)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en ajoutant au point *Varia* l'item suivant et en laissant celui-ci ouvert à d'éventuels ajouts:

27. Les Jeudis en Chanson : Suivi du dossier

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2011
3. Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 mars 2012
4. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal (au 31 mars 2012)
 - Dépôt du rapport du Service incendie (au 31 mars 2012)
 - Rapport sur les constats d'infraction et / ou amendes au 31 mars 2012
5. Suivi au procès-verbal
 - Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de mars 2012 : 75,35 sur 80 (78,89 en mars 2011)
6. Martel, Brassard, Doyon, avocats : Honoraires – dossier sur la fourniture de l'eau potable, entente avec la Ville de Drummondville, facture au montant de 886,26 \$ taxes incluses
7. Martel, Brassard, Doyon, avocats : Honoraires dossier pour l'immeuble situé au 2019, boulevard St-Joseph Ouest, facture au montant de 400,51 \$ taxes incluses
8. Martel, Brassard, Doyon, avocats : Honoraires dossier général sur divers points de loi, facture au montant de 689,84 \$ taxes incluses
9. Samson Bélair Deloitte & Touche : Honoraires pour vérification des états financiers 2011, facture progressive au montant de 8 910,56 \$ taxes incluses
10. Mini-excavation Michel Nadeau : Travaux de réfection des bordures du fossé sur la rue Lecavalier, facture au montant de 869,21 \$ taxes incluses
11. Mini-excavation Michel Nadeau : Travaux de nettoyage du fossé sur la rue Lionel, facture au montant de 1 437,18 \$ taxes incluses

12. Guy St-Michel, infographiste : Montage et infographie pour le journal *Entre Nous et Vous* de mars 2012, facture au montant de 879,56 \$ taxes incluses
13. Garage Alain Bonin : Frais de remorquage pour une non-résidente dont l'auto s'est enlisée sur le chemin du Golf Ouest, facture au montant de 97,73 \$ taxes incluses
14. Les Entreprises Jim : Déneigement de la patinoire, facture au montant de 695,59 \$ taxes incluses
15. Camion transporteur d'eau usagé : Autoriser le versement pour le châssis du camion, au montant de 70 134,75 \$ taxes incluses
16. Ville de Drummondville : Abroger résolution 2011-10-203 concernant la soumission de la compagnie MPECO pour le débitmètre magnétique et son installation – refaire une nouvelle résolution
17. Travaux de rénovation des salles de bain, de la cuisine et du vestiaire de la salle municipale : Soumissions reçues
18. Travaux de fauchage des abords des routes municipales
19. Travaux de nivelage sur les rues et routes gravelées municipales
20. Ferme Bernaguy et Fils Inc. : Demande que des travaux de nettoyage soient effectués pour les fossés situés au 5^{ième} Rang sur une distance d'environ 670 mètres
21. Travaux de creusage des fossés situés sur les rues Joseph et Habel sur une distance d'environ 322 mètres
22. C.P.T.A.Q. : Demande d'appui de la compagnie Gestion Bemast Inc pour l'immeuble situé au 2179, boulevard Lemire Ouest, lot 228P, exploitation d'une sablière
23. Ligue de snout : Demande d'une commandite au montant de 100 \$
24. Fête nationale de la St-Jean-Baptiste 2012 : Autorisation donnée à Mme Nancy Letendre, responsable, à produire une demande d'assistance financière à la Société St-Jean-Baptiste
25. Étudiante et résidente: Demande d'une commandite pour participer à une tournée de la troupe de danse *Les Chamaniens*, en France, du 10 au 23 juillet 2012
26. Adoption des comptes à payer
27. Varia
28. Correspondance
29. Période de questions
30. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2012-04-356)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-357)

3. Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 mars 2012

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Hélène Ruel, dépose à ce conseil les états comparatifs des activités financières de fonctionnement à des fins fiscales du 1^{er} janvier au 31 mars 2012. Une copie est remise à chacun des membres de ce conseil.

4. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur municipal au 31 mars 2012
- Rapport du service incendie au 31 mars 2012
- Rapport sur les constats d'infraction et / ou amendes au 31 mars 2012

5. Suivi au procès-verbal

Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de mars 2012

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes que les tests de Trihalométhane pour le mois de mars 2012, sont de **75,35** sur 80. En mars 2011, les tests s'élevaient à **78,89** sur 80.

(2012-04-358)

6. Martel, Brassard, Doyon, avocats : Honoraires – dossier sur la fourniture de l'eau potable, entente avec la Ville de Drummondville, facture au montant de 886,26 \$ taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement à la firme Martel, Brassard, Doyon, avocats, au montant de 886,26 \$ taxes incluses, facture numéro 13393, pour les honoraires concernant le dossier sur la fourniture de l'eau potable avec la Ville de Drummondville, pour les mois d'août et septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-359)

7. Martel, Brassard, Doyon, avocats : Honoraires dossier pour l'immeuble situé au 2019, boulevard St-Joseph Ouest, facture au montant de 400,51 \$ taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'autoriser le versement à la firme Martel, Brassard, Doyon, avocats, au montant de 400,51 \$ taxes incluses, facture numéro 13392, pour les honoraires concernant le dossier sur l'immeuble situé au 2019, boulevard St-Joseph Ouest, pour les mois de janvier et février 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-360)

8. Martel, Brassard, Doyon, avocats : Honoraires dossier général sur divers points de loi, facture au montant de 689,84 \$ taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le versement à la firme Martel, Brassard, Doyon, avocats, au montant de 689,84 \$ taxes incluses, facture numéro 13391, pour les honoraires concernant différents renseignements demandés par la directrice générale sur des points de loi, pour les mois de janvier et février 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-361)

9. Samson Bélair Deloitte & Touche : Honoraires pour vérification des états financiers 2011, facture progressive au montant de 8 910,56 \$ taxes incluses

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller,

M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement à la firme comptable Samson Bélair Deloitte & Touche, au montant de 8 910,56 \$ taxes incluses, facture progressive numéro 3032669, pour les honoraires pour la vérification des états financiers 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-362)

10. Mini-excavation Michel Nadeau : Travaux de réfection des bordures du fossé sur la rue Lecavalier, facture au montant de 869,21 \$ taxes incluses

Attendu que, suite au débordement d'eau causé par des pluies abondantes à l'automne 2011, des travaux de réfection du fossé ont dû être effectués sur la rue Lecavalier;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie Mini-Excavation Michel Nadeau, au montant de 869,21 \$ taxes incluses, facture numéro 0449, pour les travaux de réfection du fossé sur la rue Lecavalier, incluant transport de pierres et main d'œuvre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-363)

11. Mini-excavation Michel Nadeau : Travaux de nettoyage du fossé sur la rue Lionel, facture au montant de 1 437,18 \$ taxes incluses

Attendu que des citoyens résidant sur la rue Lionel ont demandé que des travaux de creusage du fossé soient effectués pour permettre l'écoulement des eaux;

Attendu qu'une partie du coût de ces travaux sera facturée aux citoyens concernés;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie Mini-Excavation Michel Nadeau, au montant de 1 437,18 \$ taxes incluses, facture numéro 0450, pour les travaux de creusage du fossé situé sur la rue Lionel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-364)

12. Guy St-Michel, infographiste : Montage et infographie pour le journal *Entre Nous et Vous* de mars 2012, facture au montant de 879,56 \$ taxes incluses

Attendu la résolution portant le numéro 2012-03-335 concernant le mandat accordé à M. Guy St-Michel, infographiste, pour le montage du journal *Entre Nous et Vous*;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'autoriser le versement à M. Guy St-Michel, infographiste, au montant de 879,56 \$ taxes incluses, facture numéro 14444, pour l'infographie et le montage du journal local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-365)

13. Garage Alain Bonin : Frais de remorquage pour une non-résidente dont l'auto s'est enlisée sur le chemin du Golf Ouest, facture au montant de 97,73 \$ taxes incluses

Attendu que la Société Sylvicole Arthabaska-Drummond pratique une coupe de bois pour Hydro-Québec et que les camions lourds y circulant ont endommagé le chemin du Golf Ouest sur la partie gravelée;

Attendu qu'une automobiliste s'est enlisée sur chemin du Golf Ouest et qu'une remorqueuse du Garage Alain Bonin s'est déplacée pour déprendre le véhicule en date du 23 mars 2012;

Attendu qu'après entente avec le président de la Société Sylvicole, le coût de la remorqueuse sera remboursé à la municipalité;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement au Garage Alain Bonin, au montant de 97,73 \$ taxes incluses, facture numéro 39102, pour le remorquage du véhicule enlisé sur le chemin du Golf Ouest. Une facture sera transmise à la Société Sylvicole pour les frais de remorquage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-366)

14. Les Entreprises Jim : Déneigement de la patinoire, facture au montant de 695,59 \$ taxes incluses

Attendu que la compagnie Les Entreprises Jim a effectué les travaux de déneigement tel que demandé par la municipalité pour la période hivernale 2011-2012;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie Les Entreprises Jim, au montant de 695,59 \$ taxes incluses, facture numéro 304, pour les travaux de déneigement de la patinoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-367)

15. Camion transporteur d'eau usagé : Autoriser le versement pour le châssis du camion, au montant de 70 134,75 \$ taxes incluses

Attendu la résolution portant le numéro 2012-03-338 indiquant que le contrat pour l'achat du camion transporteur d'eau usagé a été octroyé à la compagnie Équipements d'incendie Levasseur Inc.;

Attendu que l'entente contractuelle a été signée le 21 mars 2012, à Pierreville;

Attendu que la municipalité remettra le paiement du châssis dès que la compagnie lui prêtera un camion citerne en attendant le camion transporteur d'eau usagé;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie Équipements d'incendie Levasseur Inc., au montant de 70 134,75 \$ taxes incluses, facture numéro 007385, pour défrayer le coût du châssis du camion transporteur d'eau usagé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-368)

16. Ville de Drummondville : Abroger résolution 2011-10-203 concernant la soumission de la compagnie MPECO pour le débitmètre magnétique et son installation – refaire une nouvelle résolution

Attendu la résolution numéro 2011-10-203 concernant le coût du débitmètre magnétique et son installation suite à la soumission transmise par la compagnie MPECO pour la Ville de Drummondville;

Attendu que l'échange d'information avec la personne responsable du dossier pour la ville n'était pas clair au départ sur le coût total de l'achat et de l'installation du débitmètre magnétique;

Attendu que le coût peut varier légèrement en tenant compte du délai entre la soumission reçue et l'installation du matériel;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'abroger la résolution numéro 2011-10-203 pour corriger le montant du débitmètre magnétique et l'installation de celui-ci. Le montant total doit se lire comme suit : (Le coût peut varier légèrement)

Débitmètre magnétique	3 500 \$ plus taxes
Installation (main-d'œuvre et matériel)	4 350 \$ plus taxes
Total	7 850 \$ plus taxes

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-369)

17. Travaux de rénovation des salles de bain, de la cuisine et du vestiaire de la salle municipale : Soumissions reçues

Attendu que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation écrite auprès de trois entrepreneurs pour des travaux de rénovation des salles de bain, de la cuisine et des travaux d'aménagement du vestiaire de la salle municipale;

Attendu que la municipalité a reçu les deux soumissions suivantes :

Tes-Scier Réno-construction	46 731,24 \$ plus taxes
Construction Mario Gauthier	33 250,00 \$ plus taxes

Attendu que la municipalité doit définir le début et la fin de la période pour ces travaux avec le soumissionnaire qui obtient le contrat;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'octroyer le contrat à la compagnie Construction Mario Gauthier, au montant de 38 229,19 \$ taxes incluses pour les travaux énumérés ci-haut.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document se rapportant à ce contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-370)

18. Travaux de fauchage des abords des routes municipales

Attendu que la municipalité doit effectuer les travaux de fauchage des abords de ses routes pour l'année 2012;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'octroyer le contrat, de gré à gré, à la compagnie Les Entreprises Alain Bélanger Inc., pour effectuer les travaux de fauchage, au taux horaire de 70 \$, avec l'aide d'une faucheuse à disque jusqu'au fossé et au taux horaire de 80 \$ avec un bras télescopique jusqu'à l'emprise sur les deux côtés des routes, dont une première coupe avant le 24 juin et la deuxième coupe avant le 15 septembre 2012.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, une entente contractuelle avec la compagnie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-371)

19. Travaux de nivelage sur les rues et routes gravelées municipales

Attendu que la municipalité doit procéder à des travaux de nivelage sur ses routes gravelées en 2012;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser les travaux de nivelage sur le

chemin du Sanctuaire, chemin du Golf Ouest, le 5^{ième} Rang, le petit Rang 4 incluant les nouvelles rues dans le développement domiciliaire si nécessaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-372)

20. Ferme Bernaguy et Fils Inc. : Demande que des travaux de nettoyage soient effectués pour les fossés situés au 5^{ième} Rang

Attendu que Ferme Bernaguy et Fils Inc. demande à la municipalité d'effectuer des travaux de nettoyage du fossé situé sur le 5^{ième} Rang afin de permettre l'écoulement des eaux et ce, vers le mois d'août 2012;

Attendu qu'une partie du coût des travaux seront défrayés par les propriétaires;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'autoriser les travaux de nettoyage du fossé situé sur le 5^{ième} Rang, sur une distance de 500 mètres, de l'intersection de la route Chagnon jusqu'au 1920, 5^{ième} Rang et sur une distance de 170 mètres partant du 1935, 5^{ième} Rang vers la route Chagnon.

Il est également résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à demander des prix auprès d'entrepreneurs en excavation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-373)

21. Travaux de creusage des fossés situés sur les rues Joseph et Habel sur une distance d'environ 322 mètres

Attendu que la municipalité a reçu une demande de citoyens pour effectuer des travaux de creusage du fossé situé sur les rues Joseph et Habel;

Attendu qu'une partie du coût des travaux seront défrayés par les propriétaires;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser les travaux de creusage du fossé situé sur les rues Joseph et Habel sur une distance d'environ 322 mètres afin de permettre l'écoulement des eaux.

Il est également résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à demander des prix auprès des entrepreneurs en excavation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-374)

22. C.P.T.A.Q. : Demande d'appui de la compagnie Gestion Bemast senc pour l'immeuble situé au 2179, boulevard Lemire Ouest, lot 228P, exploitation d'une sablière

Attendu que la compagnie Gestion Bemast s.e.n.c. présente une demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour la possibilité de faire l'activité de sablière sur une partie de la terre à des fins autres que l'agriculture, sur le lot P-228, situé sur le 5^{ième} Rang;

Attendu que la terre offre un potentiel de sable que d'autre terre ne possède pas et que le chemin d'accès est déjà existant au Sud-Est;

Attendu que la demande ne contrevient nullement aux règlements de zonage de la municipalité;

Attendu qu'il n'existe aucun autre emplacement disponible sur le territoire de la municipalité;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'appuyer la demande de la Gestion Bemast s.e.n.c. faite à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour les raisons énumérées ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-375)

23. Ligue de snout : Demande d'une commandite au montant de 100 \$

Attendu que la municipalité a reçu une demande de la Ligue de snout pour une contribution financière au montant de 100 \$ pour l'année 2012;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement à la Ligue de snout, au montant de 100 \$, pour rembourser le coût de location de la salle municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-376)

24. Fête nationale du Québec 2012 : Autorisation donnée à Mme Nancy Letendre, responsable, à produire une demande d'assistance financière à la Société St-Jean-Baptiste

Attendu la résolution numéro 2011-03-347 portant sur la nomination de la conseillère, Mme Nancy Letendre, à titre de personne responsable de l'organisation de la Fête nationale du Québec pour l'année 2012;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu que Mme Nancy Letendre, conseillère, soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-377)

25. Étudiante et résidente: Demande d'une commandite pour participer à une tournée de la troupe de danse Les Chamaniers, en France

Attendu que la municipalité a reçu une demande pour une commandite de la part de Mlle Élisabeth Moquin, étudiante et résidente;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser un versement au montant de 50 \$, à Mlle Élisabeth Moquin, à titre de commandite, pour que celle-ci puisse participer à la tournée avec la troupe de danse *Les Chamaniers*, en France, du 10 au 23 juillet 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-04-378)

26. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 445-11 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Bell Mobilité	Cellulaire service incendie	38,06 \$
Groupe ADP mutuelle	Mutuelle de prévention - mars 2012	71,86 \$
Les Réseaux de l'Alliance	Internet pour bureau - mars 2012	100,31 \$

Les Réseaux de l'Alliance	Internet pour bureau - avril 2012	100,31 \$
Constructo SEAO	Avis - appel d'offres camion citerne usagé	29,85 \$
MRC de Drummond	Élimination des déchets - février 2012 (23,35 t.)	1 494,29 \$
MRC de Drummond	Tri & traitement recyclage fév 12 (10,25 t.)	302,27 \$
Performance Informatique	Technicien - problèmes réseau, NOD32, MAJ	189,71 \$
Petite caisse	Clé USB, livres à messages, recommandé	79,44 \$
Visa Desjardins	7 rouleaux de timbres	490,94 \$
Total des dépenses autorisées:		2 897,04 \$

SALAIRES NETS PAYÉS EN MARS 2012

Employé cadre	Salaires pour le mois de mars 2012	2 138,36 \$
Employés	Salaires pour le mois de mars 2012	3 836,11 \$
Élus municipaux	Rém. & allocations dépenses janvier à mars 12	7 134,25 \$
		13 108,72 \$

DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL

CMP Mayer Inc.	Transport ancienne lampe <i>survivor</i> SSI	151,43 \$
Equip. d'incendie Levasseur	Châssis du camion citerne usagé	70 134,75 \$
Garage Alain Bonin	Remorquage ch. du Golf Ouest auto enlisée	97,73 \$
Guy St-Michel, infograph.	Infographie & montage journal local mars 12	879,56 \$
Jean-Paul Blanchard	Recyclage des matières résiduelles - mars 12	1 083,27 \$
Les Entreprises Jim	Déneigement de la patinoire 2011-2012	695,59 \$
Martel, Brassard, Doyon	Dossier sur l'eau potable - entente avec Ville	886,26 \$
Martel, Brassard, Doyon	Immeuble situé au 2019, boul. St-Joseph	400,51 \$
Martel, Brassard, Doyon	Dossier général diverses questions sur lois	689,84 \$
MGN déneigement Inc.	5e versement de 6 - déneigement routes	10 136,27 \$
Mini-excavation M. Nadeau	Nettoyage du fossé sur la rue Lionel	1 437,18 \$
Mini-excavation M. Nadeau	Réfection bordures fossé rue Lecavalier	869,21 \$
Pinard, Gilles	Analyses d'eau potable - congé inspecteur	100,00 \$
Régie intermunicipale	Cueillette et transport des déchets - mars 12	2 065,32 \$
Samson Bélaire Deloitte	Vérification des états financiers 2011	8 910,56 \$
		98 537,48 \$

DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 2 AVRIL 2012

ADTEX Enr.	Mise à jour site Web municipal	28,74 \$
Agence Revenu Canada	DAS à remettre pour mars 2012 moins 280,39 \$ entrep.	350,92 \$
Agrilait coopérative	25 sacs d'asphalte froide	258,23 \$
Infotech Inc.	1 000 chèques laser fournisseur + transport	359,01 \$
Inspecteur municipal	106 km - du 9 janvier au 29 mars 2012	44,52 \$
Laboratoires SM	Analyses Trihalométhanes	51,74 \$
Laboratoires SM	Analyses Turbidité, BHAA, Coliformes, Escherichia	125,90 \$
Loisirs St-Majorique	Entente pour non-résidants	415,00 \$
Martech	3 panneaux de signalisation 50 km et 70 km	90,83 \$
MRC de Drummond	Quote-part - avril 2012	3 244,78 \$
Revenu Québec	DAS à remettre pour janvier, février et mars 2012	5 819,03 \$
Rona Régional Dr'ville	Ruban marquage & sel adoucisseur La Plaine	32,66 \$
Sécurité Maska	Inspection cylindres et recharges	53,47 \$
Service en incendie	Chef pompier - location bureau avril 2012	170,00 \$
Service en incendie	Premier officier - allocation mensuelle	50,00 \$
Service en incendie	Deuxième officier - allocation mensuelle	50,00 \$
Thibault & Associés	Test d'appareil respiratoire Survivair du SSI	80,48 \$
Ultramar UltraConfort	Huile à chauffage pour la salle municipale	490,89 \$
Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:		11 716,20 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 2 AVRIL 2012:		126 259,44 \$

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 2 avril 2012 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

27. Varia

(2012-04-379)

27.a) Les Jeudis en Chanson : Suivi du dossier

La conseillère, Mme Nancy Letendre, donne le suivi sur Les Jeudis en Chanson aux personnes présentes à cette séance. La candidature de la municipalité a été acceptée. Un spectacle sera présenté à l'extérieur si beau temps. Le 23 août 2012, les artistes et le spectacle restent à déterminer. Un montant de 150 \$ est à prévoir pour la municipalité à titre de contribution financière.

28. Correspondance

Aucune correspondance n'est déposée à cette séance.

29. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Réjean Rodier, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 20h05

- Un citoyen s'exprime sur la séance de médiation survenue en septembre 2011 et concernant le dossier de l'ancienne directrice générale
- Un débat s'est poursuivi pour le même dossier par certains citoyens avec les membres du conseil
- Demande pour connaître le coût total des dossiers avec les avocats, concernant le dossier devant la Commission des Lésions professionnelles et les poursuites impliquant deux conseillers
- Mécontentement de plusieurs citoyens concernant les sommes engagées pour ces dossiers
- Un membre du conseil propose un règlement pour ces dossiers
- Un citoyen demande qui a autorisé la vente de panneaux publicitaires au terrain de balle et celui-ci demande que le conseil intervienne en sa faveur pour jouer dans la ligue de balle de St-Majorique

Fin de la période : 20h35

30. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau de lever l'assemblée à **20 heures et 37 minutes**.

Réjean Rodier
Maire

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Réjean Rodier, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière